

Programme de formation_v5

CACES® R482 _Engins de chantier

Cat A et/ou B1 et/ou C1 et/ou C2 et/ou D et/ou F

Intitulé de la formation	Code RS*	Nom du certificateur	Date d'enregistrement de la certification
Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 482 catégories A : Engins compacts	RS7040	INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE	30/01/2025
Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 482 catégorie B1 : Engins d'extraction à déplacement séquentiel	RS7041		
Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 482 catégorie C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif	RS7044		
Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 482 catégorie C2 : Engins de réglage à déplacement alternatif	RS7045		
Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 482 catégorie D : Engins de compactage	RS7047		
Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 482 catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain	RS7049		

* enregistrement au Répertoire Spécifique





Durée

De 14 heures à 70 heures selon le nombre de catégories et l'expérience du stagiaire.



Public visé

Toute personne appelée à conduire des engins de chantier.



Prérequis

- Savoir communiquer en français.
- Etre médicalement apte.



Objectifs pédagogiques

- Conduire en toute sécurité les engins de chantier et les différents types d'équipements.
- Assurer la maintenance de premier niveau de son matériel et des équipements.
- Communiquer les anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions.
- Réaliser le test «CACES® R482» selon le référentiel en vigueur.



Description / Contenu

Formation théorique :

- Réglementation : connaissances générales (rôle et responsabilité des différents acteurs, autorisation de conduite...).
- Technologie des engins de chantier : terminologie, caractéristiques générales, équipement en sécurité...
- Les principaux types d'engins de chantier : les catégories de CACES®.

- Règles de circulation applicables aux engins de chantier : panneaux et marquages, circulation sur chantier, circulation sur voie publique.
- Risques liés à l'utilisation des engins de chantier : liés au fonctionnement de l'engin, à la conduite, aux déplacements de l'engin...
- Exploitation des engins de chantier.
- Vérification d'usage des engins de chantier : opération de maintenance, anomalie...

Formation pratique :

- Prise de poste et vérification : documents, contrôles visuels et dynamiques...
- Adéquation : environnement, charge...
- Conduite et manœuvre : les gestes de commandement, stationnement, circulation : mouvement simple et combiné, stabilité de l'engin, opération de levage....
- Travaux de base selon la catégorie d'engin : déblai/remblai, tranchée, compactage...
- Fin de poste, opération d'entretien quotidien, maintenance.

En option :

- Conduite au moyen d'une télécommande.
- Chargement/déchargement sur porte-engins.
- Formation + examen AIPR

Test théorique et pratique selon la catégorie définie.



Méthodes mobilisées

- Formation théorique magistrale (interrogative et expositive) et démonstrative commentée pour la pratique.
- Exposés technologiques illustrés par des moyens audiovisuels. Formation pratique réalisée sur zone d'évolution selon la catégorie d'engins choisie. Remise d'un livret de formation.



Modalités d'évaluation

Evaluation : Test théorique et pratique effectué par un testeur habilité.

Sanction : Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®) en application de la recommandation visée (si réussite aux tests).



Modalités et délais d'accès

Nous avons des sessions toutes les semaines selon places disponibles par l'intermédiaire de nos centres de formation partenaires.

Nos formations sont accessibles à la demande :

- de l'employeur / du salarié / du demandeur d'emploi

L'entrée en formation est accordée sous réserve de la validation des financements et à la suite d'un entretien téléphonique ou échange mail pour définir les besoins du bénéficiaire.



Tarif

Les conditions tarifaires sont disponibles sur notre site internet ou sur demande de devis.



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos formations sont accessibles sous conditions. Merci de consulter au préalable notre référent handicap, pour échanger sur les besoins d'adaptation de la formation :

referent.handicap@impact-consulting.fr